

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **66 (1930)**

Heft 13

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : A. ROCHAT : *La coéducation des sexes.* — G. CHEVALLAZ : *Extraits du Rapport présenté au Département de l'Instruction publique... (suite).* — J. S. : *A propos des classes primaires supérieures vaudoises.* — INFORMATIONS : *A l'université : l'attention.* — *Compte rendu des conférences éducatives de Lausanne (fin).* — *Concours avec primes en espèces.* — LES LIVRES.

LA COÉDUCATION DES SEXES

A propos d'une encyclique¹ et d'un beau livre².

Si l'on admet que « l'éducation est l'ensemble des efforts réfléchis par lesquels on aide la nature dans le développement des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'homme, en vue de sa perfection, de son bonheur et de sa destination sociale », trois suppositions au moins s'imposent à l'esprit :

- 1^o On connaît les facultés de l'homme ;
- 2^o On possède les moyens propres à les développer ;
- 3^o On conçoit le type idéal qu'il s'agit de former.

Quand on considère que l'homme est un complexe à trois éléments, — eux-mêmes des complexes, — quand on se représente que les conditions de son épanouissement varient selon l'âge, le sexe, le milieu, la politique, la religion, etc. ; quand on constate enfin que le « type idéal » n'est pas unique, on comprend que les sujets de livres, de brochures, de conférences soient innombrables ! On comprend aussi que bien des praticiens, aux prises avec la réalité vivante mouvante et changeante, se constituent un système personnel et s'y tiennent obstinément, puisque les doctrines varient à l'infini !

C'est leur excuse, et, cependant !...

Telle question peut devenir pour eux d'actualité pressante : le système qu'ils s'étaient fait ou les formes de leur activité peuvent

¹ Lettre encyclique de S. S. Pie XI, sur l'éducation chrétienne de la jeunesse, d'après le *Bulletin pédagogique* de Fribourg.

² Elisabeth Huguenin, professeur à l'école des Roches : *La coéducation des sexes. Expériences et réflexions*, chez Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

être attaqués, parfois condamnés. Que faire ? — Ignorer ? — Et l'on est tranquille ! — Obéir à un mot d'ordre ? — On a la paix ! — Chercher ? Souffrir dans son amour-propre ou dans sa conscience, mais *conquérir une conviction* ? — Alors c'est la joie !

L'une de ces questions que l'on pouvait croire sinon résolue, du moins en voie de l'être, tant elle paraît simple, est la coéducation des sexes.

Des filles, des garçons, des adolescents, des adolescentes, des hommes et des femmes sont ensemble l'humanité. L'un des buts de l'éducation étant *la préparation de l'homme à sa destinée sociale*, le milieu où se fait cette préparation doit être, dans la mesure du possible, semblable à la société elle-même. On peut, n'est-il pas vrai, estimer à priori que la coéducation des sexes est la meilleure. Cependant, une encyclique la condamne :

Autre erreur : la coéducation des sexes.

C'est une erreur... pernicieuse à l'éducation chrétienne que cette méthode dite de « coéducation des sexes », méthode fondée, elle aussi, aux yeux d'un grand nombre, sur un naturalisme négateur du péché originel. En outre, pour tous ses tenants, elle provient d'une confusion d'idées déplorable, qui remplace la légitime communauté de vie entre les hommes par la promiscuité et le nivellement égalitaire. Le Créateur a ordonné et disposé la parfaite communauté de vie entre les deux sexes seulement dans l'unité du mariage ; ensuite, il les sépare graduellement dans la famille et dans la société. Il n'y a d'ailleurs dans la nature elle-même, qui a fait les sexes différents par leur organisme, par leurs inclinations, par leurs aptitudes, aucune raison qui montre que la promiscuité, et encore moins une égalité de formation, puissent ou doivent exister. Les sexes, suivant les admirables desseins du Créateur, sont appelés à se compléter réciproquement dans la famille et dans la société, et justement par leur diversité même. Cette diversité est donc à maintenir et à favoriser dans la formation et dans l'éducation, en sauvegardant la distinction nécessaire, avec une séparation correspondante, en rapport avec les âges différents et les différentes circonstances. Ces principes sont à appliquer en temps et lieu, suivant les règles de la prudence chrétienne, à toutes les écoles, mais principalement durant l'adolescence, la période la plus délicate et la plus décisive de la formation. Dans les exercices de gymnastique ou de délassement, que l'on ait particulièrement égard aux exigences de la modestie chrétienne chez la jeunesse féminine, pour laquelle sont de grave inconvenance tous genres d'exhibition et de publicité.

Nous ressouvenant des paroles redoutables du divin maître : « Malheur au monde à cause des scandales », nous adressons un pressant appel à votre sollicitude et à votre vigilance, vénérables frères, au sujet de ces erreurs on ne peut plus pernicieuses qui, trop largement, se répandent dans le peuple chrétien pour le plus grand dommage de la jeunesse.

Mais, voici, d'autre part, un livre suggestif, l'un de ceux dont l'on peut dire : « C'est une bonne action ! »

« Je n'aurais pas eu l'idée d'écrire ce petit livre — dit l'auteur — si je n'avais été sollicitée de le faire. Car le sujet est périlleux. Il en est peu où l'on rencontre des opinions plus contradictoires et des préjugés plus tenaces, peu qui suscitent de plus zélés partisans et de plus violents détracteurs. »

Soyons-lui d'autant plus reconnaissants que, renseignée sur les difficultés de la tâche, elle n'ait point reculé. En une douzaine de chapitres, elle examine les différents aspects du problème : *Les transformations matérielles et morales de la société au XIX^e siècle.* — *Le problème le plus urgent qui se pose à la jeunesse actuelle.* — *Nouveaux idéals pédagogiques.* — *Ce que la psychanalyse enseigne aux éducateurs.* — *Puritanisme et éducation naturelle.* — *Ce qui se fait dans le monde sous le nom de coéducation.* — *Les avantages de la coéducation.* — *Les objections, etc.*

Il faudrait citer tout au long ces pages substantielles débordantes de foi ; elles sont vécues, elles ont un accent de sincérité et de persuasion qui ne trompe pas.

« De même qu'au milieu livresque et desséché de la salle d'école traditionnelle on substitue aujourd'hui le milieu vivant de la nature ou d'une société en miniature, afin que l'enfant puise dans l'un la connaissance du monde et, dans l'autre, l'art de vivre avec ses semblables, de même si l'on n'ambitionne pas de former de futurs moines et de futures nonnes, mais des hommes et des femmes capables de vivre un jour dignement ensemble, il importe de les placer dès l'enfance dans le milieu qui sera le leur plus tard. » (Page 133.)

Dans le chapitre intitulé « Les difficultés de la réalisation », elle résume les points essentiels de son étude ; ce sont :

« 1. La coéducation est une nécessité imposée par l'évolution économique et morale de notre temps.

» 2. Elle correspond à un idéal nouveau en éducation.

» 3. Elle implique une foi, une mystique, à vrai dire fondée dans la réalité des choses, à savoir que les deux sexes se complètent non seulement dans l'ordre physiologique, mais dans l'ordre psychologique et moral.

» 4. Elle représente une augmentation de bonheur pour les individus en même temps qu'une élévation de leur niveau spirituel.

» 5. La culture créée par la coopération des deux sexes serait l'expression complète de la nature humaine, à la fois virile et féminine, force et douceur, justice et amour. » (Page 137.)

Et voici, pour terminer, encore une citation qui est une profession de foi :

« Etre éducateur, c'est mettre sa vie au service des générations qui montent, c'est désirer leur épargner des expériences décevantes et inutiles, les faire bénéficier d'une sagesse parfois apprise dans la douleur, et leur ouvrir tout grands les trésors lentement amassés par l'humanité ». (Page 139.)

Qu'on lise ce volume : il est de bon ouvrier !

A. ROCHAT.

EXTRAITS DU RAPPORT

présenté au Département de l'Instruction publique au nom de la Conférence des maîtres de l'Ecole normale, sur un avant-projet de réforme de cet établissement.

II. ¹

(M. Chevallaz continue l'examen des conditions indispensables à une bonne formation intellectuelle, puis viennent ses propositions :)

NOS PROPOSITIONS :

La Conférence des maîtres a examiné un grand nombre de points importants que nous présenterons dans l'ordre suivant :

- 1° Les conditions d'admission.
- 2° La répartition des heures et les programmes.
- 3° Les cours libres.
- 4° Les sanctions et les promotions.
- 5° Les examens du brevet.

1° Les conditions d'admission.

a) *Les candidats.*

Les demandes d'admission à l'Ecole normale proviennent de toutes les régions du pays et de toutes les classes de la population. Le corps enseignant primaire doit plonger de profondes racines dans le terroir.

Néanmoins, préparer en quatre ans des instituteurs avec des élèves qui n'ont parcouru que le programme primaire, cela n'est plus possible. Comment faire pour maintenir nos quatre ans et faire de la bonne besogne sans surcharger les élèves ? Le seul moyen qu'il soit possible d'envisager, c'est de demander aux candidats plus que ne donne l'école primaire.

... Pour être admis à l'Ecole normale, il faut avoir parcouru au complet le programme des écoles primaires et posséder en outre les connaissances suivantes :

Arithmétique. Carré et racine carrée.

Algèbre (pour les garçons seulement). Equations du premier degré à une ou deux inconnues.

Comptabilité. Comptes courants.

¹ Voir *Educateur* N° 11.

Sciences naturelles. Différenciation sommaire des principaux groupes botaniques et zoologiques.

Allemand. Déclinaisons et conjugaisons. Prépositions. Emploi des cas et des principaux temps. Passif.

b) *Les examens d'admission.*

L'examen d'admission doit tendre toujours plus à révéler les candidats intelligents plutôt que les candidats instruits, ce qui signifie souvent « chauffés à blanc ». Il importe donc de veiller à ce que les épreuves de connaissances ne submergent pas les autres.

Lorsque les candidats se présentent, ils sont soumis tout d'abord à une visite médicale et à une épreuve de chant.

Depuis 1929, l'examen médical a été complété par un examen radioscopique, mesure excellente dont nous attendons des effets très heureux.

Quant à l'épreuve de chant, elle est destinée uniquement à éliminer les candidats qui ont un défaut incurable de la voix ou de l'oreille ; or, déterminer si une oreille est susceptible de se corriger est extrêmement difficile et engage très loin la responsabilité des maîtres de musique ; aussi usent-ils de leur droit de veto avec une prudence d'autant plus réservée qu'ils craignent d'évincer des candidats que seule une vive émotion — compréhensible — unie à une voix non cultivée fait détonner.

La Conférence des maîtres propose, avec l'adhésion des maîtres de musique,

1° De maintenir l'épreuve de musique et de la déclarer éliminatoire pour les candidats admis, à la suite de l'examen complet, dans les 10 ou 12 derniers en liste. Ainsi nous n'admettrions pas les candidats médiocres en tout, et nous favoriserions ceux qui, après une épreuve de musique médiocre ou mauvaise se révèlent aptes à devenir de très bons élèves.

2° Les candidats dont les aptitudes musicales seraient jugées insuffisantes par la commission musicale et qui seraient néanmoins admis grâce à un très bon examen seraient tenus de se mettre dès leur entrée à l'École à l'étude de l'harmonium.

3° La Conférence des maîtres propose de créer, dans les mêmes conditions, une épreuve de dessin : cela empêcherait les candidats de négliger une branche à laquelle les méthodes pédagogiques modernes donnent une importance capitale dans l'enseignement primaire ; il est des élèves qui nous arrivent si maladroits qu'il leur est impossible d'acquérir en quatre ans l'habileté nécessaire pour exécuter, par exemple, un croquis simple au tableau noir. Pour le dessin, comme pour la musique, la décision des experts influencerait la décision finale du jury d'examen en rendant impossible l'admission des derniers en liste.

4° Restent les examens proprement dits.

La Conférence des maîtres propose le texte suivant :

« L'examen d'admission comporte :

» En français, une composition, une dictée, deux interrogations de lecture et de grammaire-analyse (l'examen de lecture prouvera l'aptitude à faire d'un

texte, une analyse qui comporte la recherche de l'idée centrale ou du sujet et du plan, l'explication claire de mots courants) ;

» En *arithmétique*, trois problèmes (dont pour les garçons, un au moins à résoudre par l'algèbre) ; une interrogation portant sur la solution raisonnée de quelques problèmes oraux (l'examen prouvera l'aptitude, non à résoudre des problèmes d'un type convenu grâce à un bon entraînement, mais à analyser intelligemment un problème, à exercer son raisonnement et son bon sens) ;

» En *allemand*, une interrogation (lecture d'un texte facile, traduction et explication de mots et de formes ; l'essentiel ne sera pas tant la connaissance d'un vocabulaire étendu que l'analyse sûre du texte à traduire et la connaissance parfaite des éléments de la grammaire) ;

» En *histoire*, une interrogation sur l'un des sujets suivants, à traiter du point de vue de l'histoire générale ou de l'histoire suisse, au gré du candidat : La civilisation romaine. — Charlemagne. — La féodalité. — La renaissance. — La Réforme. — La guerre de Trente ans. — La Révolution. — Napoléon I^{er}. — 1848. (Le candidat devra prouver qu'il comprend son sujet).

» La note de la composition française et celle des problèmes d'arithmétique comptent double. »

5° Quant à l'organisation même des examens d'admission, la Conférence exprime son regret de ce que les travaux écrits des nombreux candidats doivent être examinés et jugés en un temps si court qu'il est impossible de les apprécier d'une manière absolument équitable ; aussi a-t-elle demandé qu'un intervalle séparât les examens écrits des examens oraux. Le Département de l'Instruction publique a bien voulu autoriser, en 1930 déjà, l'essai de cette division. Nous ne savons encore ce qu'il donnera, mais nous estimons que lorsqu'il s'agit d'un choix aussi important et aussi difficile que celui des futurs éducateurs de la jeunesse vaudoise, on ne saurait prendre assez de précautions pour le rendre juste et sûr, dût-on même, si cela était nécessaire, rembourser la moitié des frais de voyage aux candidats qui viennent de loin, et que nous obligeons à passer leurs examens en deux fois : la première série (deux jours) est consacrée aux examens de la commission médicale, de la commission de musique et aux travaux écrits (nous y ajouterions l'épreuve de dessin ; elle a lieu avant les examens du brevet) ; la deuxième série (un jour) est réservée aux examens oraux ; quinze jours après les premiers ; les résultats des examens écrits sont communiqués aux candidats dans la semaine qui les suit. Les examens pour la section enfantine restent groupés sur trois jours, mais avec cette variante que les examens des médecins et des maîtres des branches artistiques se placeraient entre les examens écrits et les examens oraux.

2° La répartition des heures et les programmes.

a) Section primaire garçons et filles.

Le gros œuvre de notre réforme est l'établissement d'une table des heures et des programmes. Il peut paraître étrange que nous mentionnions l'horaire avant les programmes, la durée du repas avant le menu : normalement, nous devrions d'abord fixer un programme, comme on le ferait peut-être pour une

autre école, quitte à sacrifier ensuite, dans la répartition des heures, les branches secondaires aux branches principales.

Chez nous, s'il y a comme ailleurs, quant à la formation des esprits, des branches principales et des branches secondaires, il n'en est aucune cependant que nous ayons le droit de négliger ; aussi avons-nous commencé à équilibrer notre répartition des heures en assurant l'indispensable aux matières à petit nombre de leçons ; puis nous avons abordé les disciplines importantes avec le souci constant d'être équitable envers toutes, et l'approbation de la Conférence des maîtres a montré à la Commission qu'elle n'y a pas trop mal réussi.

(Suit un horaire détaillé et fort ingénieux. Des considérants motivent les modifications apportées à l'horaire actuel. Il ne nous est malheureusement pas possible de les publier ; par contre, on lira ci-dessous des propositions qui indiquent le sens des innovations envisagées.)

ENCORE UNE IDÉE

En préparant ma causerie pour les « Journées éducatives » et en réfléchissant une fois de plus à l'organisation des Ecoles normales, il m'est venu une idée dont l'application ne me paraîtrait pas difficile et dont la réalisation rendrait, je crois, de grands services. Il s'agit de la formation intellectuelle des instituteurs.

Tous les normaliens sont soumis à un entraînement très poussé dans les langues, les sciences et les mathématiques en vue de leur culture. Or, on sait que la vraie culture est le fruit d'une concentration des forces et de l'attention sur un groupe restreint et homogène de branches. Cette concentration est impossible à l'Ecole normale, et c'est un argument de valeur pour demander que tous les instituteurs soient des bacheliers. Les instituteurs doivent d'une part dominer toutes les branches qu'ils enseignent, d'autre part, se garder d'être exclusivement littéraires ou scientifiques, deux conditions que ne saurait remplir la préparation par les collèges et les gymnases.

Ne pourrait-on fixer un programme réduit, mais obligatoire pour tous, dans toutes les branches et, dès la deuxième année d'études, un programme en deux sections dans lesquelles les élèves étudieraient plus à fond soit les sciences-mathématiques, soit les langues-histoire ?

Je proposerais, par exemple, que pendant leurs quatre ans d'études, les élèves reçoivent :

	Section littéraire	Section scientifique
Français	28	23
Allemand	8	6
Histoire	8	6
Mathématiques	8	12
Sciences	7	12
	59 heures	59 heures

En y ajoutant les autres branches, qu'on ne pourrait réduire à moins de 57, cela nous donnerait 116 heures hebdomadaires pour quatre ans, soit, en moyenne,

29 par année. Cette subdivision des programmes en deux groupes n'empêcherait pas d'ailleurs l'existence des cours à option qui développeraient encore les études. Par ce moyen des groupes, l'on améliorerait la culture des normaux sans la rendre exclusive, puisqu'elle ne serait pas prolongée assez longtemps et sans nuire à la préparation professionnelle, puisque toutes les branches auraient un programme minimum suffisant.

Il s'agit là d'une idée personnelle sur laquelle je serais très heureux d'avoir l'avis des lecteurs de l'*Educateur*.

G. CHEVALLAZ.

3° Les cours libres.

(Les modifications proposées donneraient aux maîtres quelques heures libres, lesquelles seraient consacrées aux élèves qui auraient un droit d'option dans les deux dernières années d'études. Aucun d'eux cependant ne pourrait s'en dispenser : deux heures hebdomadaires au moins, quatre au plus.)

Nous obtenons ainsi un programme magnifique qui a de quoi tenter les élèves et satisfaire les intérêts les plus divers. Sans doute, le plus grand nombre de ces cours réunirait un très petit nombre d'élèves ; c'est précisément ce que nous désirons ; pour favoriser le travail personnel, stimuler les élèves à la recherche et à l'étude, il faut qu'ils soient peu nombreux ; c'est une condition indispensable pour permettre au maître de s'occuper de chacun. Ces cours-là seraient, pour cette raison même, d'un profit considérable pour ceux qui les suivraient.

(A suivre.)

A PROPOS DES CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES VAUDOISES

Lors de la discussion de la nouvelle loi sur l'instruction publique primaire, un député au Grand Conseil demanda qu'on changeât le nom des classes primaires supérieures, afin qu'une confusion soit évitée par certaines personnes mal renseignées venant d'autres cantons, de Suisse allemande surtout, personnes qui confondent les Ecoles primaires supérieures avec le degré supérieur des Ecoles primaires. On prononça le mot *secondaire* à cause des « Sekundarschulen » des cantons d'outre-Sarine ; mais en Romandie, ce mot a un sens bien défini : il désigne l'enseignement déjà spécialisé du collège classique ou scientifique, alors qu'au nord et à l'est de notre pays d'autres vocables sont employés pour désigner ces écoles-là (Progymnase, Realschule, Mittelschule, etc.). Le terme de « Sekundar » peut ainsi s'appliquer sans aucune équivoque aux écoles gratuites dont le programme est plus complet que celui de nos Ecoles primaires normales, sans toutefois équivaloir celui des classes primaires supérieures vaudoises plus vaste dans toutes les disciplines, se rapprochant assez, comme nous le verrons plus loin, du programme primaire supérieur français. Le recrutement des élèves est du reste aussi différent. Tandis que, dans le canton de Vaud, pour passer d'une classe normale en classe primaire supérieure il faut avoir obtenu une moyenne de 1,5 de français et d'arithmétique à la fin de la 5^e année d'école (1 étant la meilleure note ; 5 la plus basse) en Suisse allemande, on est bien moins sévère.

Une petite enquête faite dernièrement auprès des directions d'écoles de quelques grandes villes suisses est significative :

A la question : « Cette année, lors de la sélection de vos élèves primaires, combien en avez-vous admis dans la classe inférieure de vos Ecoles secondaires ? »

La commune A nous répond le 77 %.

La commune B nous répond le 66 %.

La commune C nous répond le 50 %, etc.

Une classe secondaire qui accepte les trois quarts des écoliers primaires ne peut parcourir un programme bien difficile.

La « Sekundarschule » ressemble fort à l'ancien degré supérieur de nos Ecoles primaires avant la fondation des classes primaires supérieures. C'est alors que dans les villes, notamment à Lausanne, les élèves de 12 à 15 ans recevaient quelques leçons d'allemand¹ par semaine tout comme ceux de la « Sekundarschule » bénéficient de leçons de français, mais sans avoir l'occasion d'approfondir d'autres branches comme c'est le cas dans les classes primaires supérieures.

En France, non plus il n'est pas facile d'entrer dans une école supérieure. Pour y être admis, il faut être âgé de 12 ans révolus au 31 décembre de l'année en cours et posséder, dans la règle, le certificat d'études primaires élémentaires. Un programme général et très copieux, plus vaste que le programme vaudois, a été établi, mais la loi prévoit qu'il est loisible au directeur, sur l'avis du conseil de ses maîtres d'y apporter, en vue d'une adaptation aux besoins locaux, des modifications jugées nécessaires.

La durée des études comporte trois années (comme dans le canton de Vaud), les élèves recevant dès le début 16 heures par semaine d'enseignement littéraire et scientifique et 15 heures d'enseignements divers. La première année, les branches d'études sont les mêmes pour tous les élèves. Le maître a surtout pour mission de coordonner, de compléter les connaissances acquises au degré supérieur de l'école élémentaire, mais à partir de la deuxième année déjà, l'enseignement s'oriente franchement vers les besoins futurs des élèves. Ceux-là sont répartis en sections différentes selon la profession choisie. Ce choix est déterminé par le goût de l'élève, les aptitudes qu'il a manifestées au cours de la première année et le désir exprimé par la famille.

Au début de la deuxième année, on trouve alors dans l'Ecole primaire supérieure diverses sections (ce qui n'existe pas chez nous).

1. La section d'enseignement général.

Elle comprend les candidats aux divers examens du degré primaire, c'est-à-dire n'exigeant pas un baccalauréat (les Ecoles normales, les Ecoles d'arts et métiers, les douanes, etc.).

2. La section agricole, pour les garçons seulement, destinée avant tout aux enfants d'agriculteurs, vigneron ou jardiniers de la région où est située l'école.

¹ Notons que le programme du degré supérieur de nos écoles primaires est demeuré le même ; on a donc continué d'enseigner l'allemand partout où c'est possible quand on n'a pas d'école primaire supérieure. A. R.

3. La section industrielle qui intéresse avant tout les jeunes gens se destinant à entrer dans les usines, fabriques du voisinage.

4. La section commerciale pour les jeunes gens et les jeunes filles désirant entrer dans une banque ou tenir la comptabilité d'une firme quelconque.

5. La section ménagère qui s'adresse à toutes les jeunes filles désireuses de devenir plus tard d'excellentes ménagères.

« Si les effectifs sont suffisants, chaque section reçoit un enseignement distinct ; dans le cas contraire, chaque groupe d'élèves représentant une section reçoit l'enseignement spécialement professionnel dont il a besoin, » disent les Observations générales du plan d'étude 1928.

Quant au programme, il varie cela va sans dire suivant les sections. Il est parfois si vaste qu'on se demande en le parcourant si les jeunes Français ont le temps de se l'assimiler en trois ans.

En mathématique, par exemple, on apprend la trigonométrie ; dans le programme de langue française figurent quelques grands auteurs, que les élèves doivent étudier ainsi qu'une ou deux de leurs œuvres.

Malgré tout, l'École primaire supérieure française se distingue du lycée en ce sens qu'elle oriente l'enfant vers la vie pratique.

Voici, à cet égard, ce que contiennent les Instructions ministérielles :

« L'École primaire supérieure a pour but de former des hommes qui, sous la direction de chefs sortis des Universités et des grandes Ecoles, constitueront les cadres de l'armée économique et de l'armée administrative. »

Dans le canton de Vaud comme en France, les classes primaires supérieures mériteraient bien plus de s'appeler secondaires que les Sekundarschulen, mais le nom n'est rien, la chose est tout.

Il aurait été vraiment regrettable de débaptiser ces écoles vaudoises qui sont connues sous le nom de primaires supérieures depuis 22 ans et qui ont toujours été fort appréciées de la population.

J. S.

(M. le député Laeser, l'auteur de la proposition rappelée par notre correspondant, était guidé par des considérations d'ordre pratique — et fédéral, — si j'ose dire.

Nul n'ignore, en effet, que pour nombre d'emplois, on exige des candidats qu'ils aient fréquenté une école secondaire. Et jusqu'à ces dernières années, tout au moins, le titre était déterminant. Les élèves de nos écoles étaient ainsi en infériorité de *titre*, — je dis bien de *titre*, car au point de vue connaissances ou formation intellectuelle, ils ne le cédaient en rien à leurs Confédérés. — Nous avons eu, dans nos classes, de bons élèves venant des Sekundarschulen ; ils valaient les nôtres, ni plus ni moins ; et bien des Welsches sortis de nos classes primaires à 15 ans se souviennent de n'avoir pas été inférieurs à leurs camarades en Suisse allemande ; mais encore une fois, l'absence du titre leur était préjudiciable.

Il serait donc heureux que l'on suive les suggestions de M. Laeser, ou qu'on fit le nécessaire pour faire reconnaître la valeur respective des certificats.

Je suis persuadé, pour ma part, que nos autorités n'y manqueront pas.)

A. R..

INFORMATIONS

A L'UNIVERSITÉ : L'ATTENTION

M. Jean Wintsch, récemment nommé privat-docent à la section pédagogique de l'École des sciences sociales et politiques, a fait sa leçon inaugurale mardi 6 mai, à 17 heures, dans l'ancienne Académie.

Après avoir rendu hommage à ses maîtres, entre autres aux professeurs César Roux et Louis Bourget, le Dr Wintsch a rappelé, d'après diverses enquêtes, combien est précaire l'attention qu'on prête communément aux incidents et aux événements ordinaires de la vie, puisque, suivant les cas, le 20 ou le 40 % tout au plus, des témoignages peuvent avoir quelque valeur. En fait qu'on soit homme de science, étudiant ou écolier, on n'est attentif qu'à ce qui nous touche personnellement, qu'aux choses professionnelles ou lorsque nous avons été dressés par de bonnes leçons.

Mais l'attention se présente là sous des aspects vagues et indéfinis qui ne permettent guère d'en donner une notion de quelque utilité en pédagogie. Et le Dr Wintsch a mis son auditoire au courant de diverses recherches, en grande partie personnelles, qu'il a faites sur des groupes d'élèves des classes primaires de la Ville de Lausanne. Si l'on soumet des enfants, distribués selon leurs capacités scolaires en bien doués, communs, médiocres et peu doués, à des *tests* d'attention auditive et d'attention visuelle, on s'aperçoit de ceci :

1. En gros, il y a une corrélation entre la valeur mentale des écoliers et les résultats apportés par les *tests* d'attention ;
2. Il n'y a pas cependant corrélation individuelle, c'est-à-dire que ce ne sont pas nécessairement les premiers de classes qui font les meilleures épreuves d'attention, ni les derniers les plus mauvaises ;
3. On peut être attentif dans le domaine auditif sans l'être pour la vision et inversement.

En précisant les conditions d'expérience au moyen du chronomètre électrique, qui permet de mesurer les temps de réaction à diverses impressions, on trouve que, dans le seul domaine visuel, par exemple, il y a autant d'espèces d'attentions qu'il y a de variétés dans les perceptions. Pour mieux dire, il n'y a pas une faculté globale d'attention ; il n'existe pas de centre de l'attention ; il n'est que des réactions plus ou moins affinées ayant chacune leur valeur propre, à un premier contact avec les choses comme à un second. Et d'être attentif au départ de l'aiguille d'une montre n'est pas du même ordre qu'être attentif au point d'arrivée extrême de l'oscillation d'un pendule ; d'être attentif dans la correction d'un imprimé n'implique pas qu'on soit attentif aux contours d'un dessin. Les réactions sont singulières.

D'autre part, si l'on observe quelques sujets en particulier, selon les méthodes du grand physiologiste russe Pavlov, on peut prouver, par les temps de réaction, que l'attention, soit auditive, soit visuelle, soit tactile, est bien meilleure dans le silence qu'au milieu du bruit ; elle est meilleure aussi pour ce qui nous est coutumier que pour ce qui est exceptionnel. Au surplus, dans

tout exercice d'attention, on trouve, plus ou moins marquées, une période d'adaptation, assez irrégulière, une période d'état avec le meilleur rendement possible et une période de fatigue, pendant laquelle les réactions se gâtent. L'attention pour n'importe quelle espèce de sensation s'améliore, d'ailleurs, dans des mesures précises, pendant un certain temps, si les expériences ne sont ni trop rapprochées ni trop éloignées, ni trop persistantes, ni trop insignifiantes. Mais surtout, à force de répéter les expériences, on arrive dans des conditions données à des réactions constantes qui imposent l'idée d'un mécanisme réglé, d'un véritable automatisme. Ainsi, l'attention d'abord fruste, précaire, dispersée, variable, infidèle, devient une réaction régulière, et elle a toutes les modalités du réflexe, du réflexe conditionné, en particulier. On peut prédire l'effet de l'excitant ; il n'y a pour ainsi dire plus d'imprévu.

Etant un réflexe conditionné — réponse à un excitant — l'attention suit les lois des réflexes établis par les physiologistes. Pour obtenir d'un sujet des réactions fidèles, il importe que l'excitant soit d'intensité moyenne, qu'il soit répété un grand nombre de fois et répété — à intervalles rapprochés mais pas trop. Veut-on, au contraire, désarçonner un enfant, empêcher toute attention ? On n'aura qu'à le traiter d'une façon violente, ou infiniment douce et endormante, ou en changeant constamment d'attitude, en distribuant, pour le même acte, des taloches un jour et des caramels le lendemain. On remarquera là que les données physiologiques méthodiquement établies rejoignent l'expérience et les conseils des pédagogues. Seulement de l'empirisme, on est entré dans la science. C'est le but que s'efforcera de poursuivre le Dr Wintsch dans le cours public sur la connaissance de l'enfant qu'il va commencer à l'Université.

M. Wintsch a été écouté avec une vive attention et chaleureusement applaudi.

A. T.

COMPTE RENDU DES CONFÉRENCES

prononcées aux Journées éducatives des 16 et 17 mai 1930

dans la salle du Grand Conseil, à Lausanne (*fin*)¹.

Le procès des examens et des devoirs à domicile, par Marcel Chantrens, instituteur. — Ceux-ci sont la conséquence de ceux-là, du moins si l'on entend par devoirs à domicile surtout les leçons « à apprendre ». Faire le procès des uns, c'est donc faire également le procès des autres.

Je suis opposé aux examens parce que, tout d'abord, ils poussent au verbalisme, ou plus précisément aux mémorisations textuelles, et parce que, ensuite, ils donnent le pas à l'acquisition du savoir formel sur la culture intellectuelle.

Que les examens poussent aux mémorisations, c'est assez naturel. Les experts ne sont généralement plus très au fait de leur géographie, de leur histoire ou de leurs sciences, et il leur faut bien, faute de pouvoir interroger en connaissance de cause, s'en remettre à l'exposé des écoliers. Passe encore si ces mémorisations à domicile se faisaient intelligemment, mais, dans la plupart des cas, il n'en est rien. L'observation d'un enfant « étudiant » sa leçon à la table

¹ Voir *Educateur* n° 11.

familiale le montre éloquentement : il se livre là à un travail machinal au cours duquel le souci de retenir les mots du texte l'emporte sur le désir d'en pénétrer la portée.

Et que les examens soient cause que l'acquisition du savoir formel ait le pas sur la culture intellectuelle, c'est non moins naturel. Ils ne peuvent en effet porter que sur les connaissances précises, les bienfaits de l'éducation de l'esprit étant à échéance lointaine. Or les éducateurs sont volontiers jugés sur les résultats de l'examen annuel. Par conséquent, ils sont enclins à accentuer leurs efforts du côté proprement « instructif » de leur tâche. Ce qui est regrettable : il est plus utile, si l'on a vraiment en vue la préparation des enfants à la vie, d'exercer leur jugement que de gaver leur mémoire.

Qu'on m'entende bien ! Ce que je réproouve surtout, c'est — je l'ai souligné déjà au reste — la mémorisation *textuelle* (beaux morceaux de prose et vers mis à part, bien entendu). Je ne nie pas, en effet, que la mémorisation de faits et de dates historiques, de lieux géographiques, de noms et de lois scientifiques, de règles grammaticales, bref, de ce que l'on est convenu d'appeler « les connaissances indispensables », ne soit utile et même nécessaire. Je pense seulement que ce bagage intellectuel peut s'acquérir à beaucoup moins de frais que par l'étude littérale. L'interrogation répétée, faite par le maître, et par conséquent en classe, le donne d'une manière tout aussi complète. Et ce procédé, qui supprime ainsi en bonne partie les devoirs à domicile, offre en outre le précieux avantage de faire appel à la réflexion en même temps qu'à la mémoire.

On objecte, il est vrai, qu'à négliger de la sorte le côté « exposition du sujet » on se prive d'une excellente occasion d'exercer l'élocution de nos élèves. Est-ce bien vrai ? Croit-on sincèrement que ceux qui s'expriment bien et avec facilité doivent cela au fait d'avoir toujours correctement « appris leurs leçons » ? Qu'on interroge là-dessus les orateurs de renom, en particulier ! D'ailleurs, l'école primaire ne vise pas à faire des Cicérons. En fait d'élocution, il doit lui suffire de former des hommes et des femmes sachant exprimer leur pensée de façon claire et brève. Qu'un écolier, donc, soit en mesure de répondre à une question précise par une ou deux phrases justes quant au fond et à la forme, n'est-ce pas assez ?

Conclusion : la nouvelle loi vaudoise sur l'instruction publique primaire ayant maintenu l'examen, je souhaite qu'il se fasse sous la forme interrogatoire.

La défense des examens et des devoirs à domicile, par E. Visinand, inspecteur scolaire. — Depuis quelque quarante ans, les examens ont subi de tels assauts qu'on peut s'étonner d'en rencontrer encore le nom quelque part. S'ils ont survécu, sous une forme ou sous une autre, c'est qu'ils ne méritent point toute l'indignité dont on les couvre.

« L'enfant, nous a-t-on dit, doit être instruit pour la vie et non pour l'examen. » Juste en soi, cet aphorisme ne tient aucun compte des perspectives ; il a quelque chose de géométrique, de rigoureux et de faux à la fois. Les vrais buts posés par nos programmes sont trop loin de l'enfant pour qu'il les puisse viser directement ; il faut donc placer des jalons sur la ligne, pour que, de

l'un à l'autre, il arrive enfin à la destination souhaitée. Ces jalons, ce sont les examens. Dans l'enseignement secondaire, les promotions successives, auxquelles les parents des élèves s'intéressent si fort, jouent ce rôle de « buts secondaires » que nous assignons à nos examens.

On leur reproche avant tout, en tant qu'il s'agit des épreuves orales, de favoriser la mémorisation mécanique au détriment de la compréhension et de l'intelligence. L'accusation, pour fondée qu'elle fût autrefois, a beaucoup perdu de sa valeur parce que rares sont les experts qui exigent encore le mot à mot. De plus, l'enfant tient lui-même à montrer son savoir à une personne ordinairement étrangère à l'école, et l'examen n'est pas pour lui l'épouvantail signalé par quelques auteurs. « L'examen fausse l'enseignement, en ce sens que l'instituteur aurait tendance à régler celui-ci sur les exigences des experts... « Comme on connaît son saint, on l'adore ! ». Telle est l'une des objections les plus sérieuses faites à un moyen de contrôle aussi vieux que l'école elle-même. Il est compréhensible qu'un instituteur soit peiné de voir ramener tout son enseignement à une affaire de mots ; mais, quoi qu'on en dise, il y aura toujours des enseignants pour qui les nécessités immédiates sont seules impératives. Pour les autres, et les classes primaires supérieures en apportent l'exemple, ils n'ont généralement rien à craindre de l'examen.

Il y a plus. Dans notre pays surtout, l'examen est la seule occasion où, les autorités, les laïques de l'enseignement, puissent prendre contact avec l'école. « Si vous supprimez les examens, nous a-t-on dit, supprimez les commissions scolaires elles-mêmes, et, par surcroît, les budgets communaux de l'instruction publique. »

Oter ce « droit de regard » du peuple dans ses écoles, ce serait tendre vers un dangereux sacerdoce.

Que les examens se fassent dans un esprit de moins en moins scolastique, nous sommes d'accord, et pleinement ; mais ne les supprimons pas à la légère ni avant de les avoir remplacés.

Quant aux leçons à apprendre, aux devoirs à domicile, le corps enseignant vaudois en a proclamé l'absolue nécessité pour fixer les notions acquises. Sans l'effort individuel, aucune acquisition n'est vraiment solide et durable. Tout ici est une question de mesure et de tact, de saine compréhension de l'enfant.

CONCOURS AVEC PRIMES EN ESPÈCES

La *Société suisse des maîtres abstinents* ouvre les concours suivants :

1. Projet de *protège-cahiers* aussi artistiques que possible, avec dessin et éventuellement bref texte anti-alcoolique. Les dimensions du dessin doivent permettre d'utiliser le projet également comme protège-livres, pour volumes de formats différents. Une somme de 200 fr. sera consacrée à récompenser les trois meilleurs projets. Délai d'envoi : 31 août 1930.

2. *Guide* (plan d'études) pour l'enseignement anti-alcoolique en relation avec les différentes disciplines des programmes primaires et secondaires. Le guide, aussi concis que possible (pas plus de 16 pages imprimées, format 20,5 sur 13,5 cm.) donnera aussi la bibliographie du sujet et la nomenclature du matériel

ad hoc (tableaux, livres, etc). Une somme maximum de 200 fr. servira à primer les meilleurs travaux utilisables. Délai d'envoi : 31 décembre 1930.

Peuvent prendre part au concours tous les membres du corps enseignant suisse. Les projets primés deviendront possession de la société organisatrice du concours. Les envois, munis d'une devise et accompagnés d'une enveloppe cachetée contenant le nom et l'adresse du concurrent, sont à expédier au président central de la Société suisse des Maîtres abstinents : Dr O. Rebmann, Liestal. Pour tout renseignement complémentaire s'adresser également au président central.

LES LIVRES

Parmi ceux que nous avons reçus récemment, et dont nous donnerons un compte rendu détaillé, citons :

1. *Forêts de mon pays*, dédié au peuple suisse et à la jeunesse, par la Société forestière suisse. — Un véritable monument à la gloire de nos forêts.

2. *Manuel suisse pour l'enseignement de la Gymnastique aux jeunes filles*, édité par la direction de l'Instruction publique du canton de Zurich, traduit en français.

3. Robert Dottrens et Emilie Margairaz : *L'apprentissage de la lecture par la méthode globale*. Collection des « Actualités pédagogiques », chez Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

4. Baudry de Saunier. *Education sexuelle*. Flammarion, Paris.

HENRI COUTTIÈRE. *Le Monde vivant*. Histoire naturelle illustrée. Editions de La Baconnière, Boudry, Neuchâtel.

Le quatrième tome de cette splendide publication vient de paraître. Il ne le cède en rien aux trois précédents, tant par la richesse de son contenu que par son exécution soignée.

Sommaire : Les Animaux-Plantes. — Les Protozoaires. — Les Bactéries. — Les Algues, les Champignons et les Lichens. — Vers les Plantes vasculaires (les premiers végétaux). — Les Plantes Gymnospermes. — Les Plantes Angiospermes (Monocotylédones).

Ces quatre volumes constituent une encyclopédie des sciences naturelles d'une valeur incomparable, pour un prix modique. Recommandé tout spécialement pour l'enrichissement des bibliothèques scolaires.

JEAN BOISSON. *Les inexactitudes et singularités de la langue française moderne*.

In-16 de 216 pages. — Librairie Maurice Lamertin, Bruxelles.

Cet ouvrage, essentiellement pratique et condensé, ne contient pas de longues dissertations philologiques, mais les points acquis, les résultats ; il mentionne les difficultés, les fautes de toute nature et surtout les déformations de la langue si nombreuses et contre lesquelles on réagit avec vigueur.

Ce livre ne s'adresse ni à ceux pour qui la correction et les finesses de la langue ne sont pas un secret, ni aux ignorants, aux indifférents, mais aux étudiants déjà assez avancés et aux personnes qui n'ont pas le loisir de se livrer à de laborieuses recherches.

Par l'abondance et la diversité de ses remarques, il constitue un recueil qui n'est pas loin d'être complet et il est conçu sur un plan tel que ceux qui sont chargés de l'enseignement du français y trouveront documents et exemples à profusion et sans aucune peine.

Commission interecclésiastique romande de chants religieux : **Consécration** (pour une installation de pasteur). Chœur mixte. Paroles de D. MEYLAN, musique d'ALEX. DENÉRÉAZ.

Pour les commandes, s'adresser à M. L. Barblan, pasteur à Chêne-Pâquier sur Yvonand (Vaud).

La Cathédrale de Lausanne (édition touristique). Textes français, allemand, anglais ; 60 illustrations en héliogravure. Editions Spes, Lausanne. Prix : 1 fr. 50.

Vaudois, vous avez une cathédrale admirable ! La cathédrale de Lausanne est un des plus beaux édifices gothiques bâtis en Suisse aux XII^e et XIII^e siècles. Les connaisseurs le savent, mais le grand public semble l'ignorer. Il a paru récemment deux ouvrages remarquables destinés spécialement à le lui apprendre. Et ce sera une émouvante surprise pour beaucoup qui passaient indifférents devant ce magnifique monument de l'art médiéval. La plus modeste de ces publications revêt la forme d'une élégante plaquette contenant une soixantaine d'illustrations photographiques de G. de Jongh, qui a su dégager, comme nul ne l'avait réussi jusqu'ici, les ensembles et les détails typiques qui prêtent à ce petit livre une valeur artistique et documentaire que tous les connaisseurs apprécieront et les plus profanes des lecteurs verront, dans leur rayonnante beauté, les choses que leurs yeux ne savaient point discerner habituellement. La cathédrale de Lausanne symbolise plusieurs siècles de vie, d'histoire vaudoise ; il est temps de s'en souvenir !

Michel et Nérine, légende alpestre en trois actes, par Louise Chatelan-Roulet. Une plaquette in-16. Editions Spes, Lausanne.

La plus jolie de nos légendes alpestres du pays romand, celle de l'armaillet Michel et de la fée Nérine, vient d'inspirer à Mme Chatelan-Roulet le gracieux livret d'une pièce en trois actes, à jouer dans un décor montagnard qui sera si l'on veut celui des Rochers de Naye, celui des Tours d'Aï ou tel vanil que l'on préférera. La fée Nérine est une enjôleuse qui veut enlever un beau berger à sa bergère. Mais ce berger a du caractère : « Chez moi, je suis mon maître, je fais ce que je veux », dit-il à la séductrice. « Esclave, je dois être, si j'exauce tes vœux ». Dans des versions différentes de cette même légende. Alfred Ceresole et M. M. A. Bovet, ont accordé la victoire à la fée aux yeux noirs et Michel a quitté le plancher des vaches pour le palais aérien de Nérine. Dans le poème de Mme Chatelan-Roulet, la bergère Salomé l'emporte sur la fée toute-puissante et tout le peuple de l'alpe célèbre la joie des amants dans une joyeuse mi-été. — Cette brève analyse ne peut donner qu'une idée imparfaite du charme de cette pièce poétique, d'un goût du terroir savoureux que nous aimons tous. Elle ménage certainement le plus vif succès aux sociétés chorales qui voudront la représenter avec la musique de M. C. Hermerling.

Une nouvelle édition du

Nécessaire expérimental Chauvet

145 objets et produits renfermés dans une caisse-armoiresolide Fr. 100.—*

L'enseignement expérimental des sciences physiques et naturelles doit être entièrement basé sur l'observation et l'expérimentation, et pour cela aux livres doit s'ajouter le matériel nécessaire aux démonstrations. Le nécessaire expérimental Chauvet est de beaucoup supérieur à ce qui a été fait jusqu'à ce jour. C'est une merveille de savoir, de patience, de recherches et d'adaptation aux besoins des écoles. Il contient, logiquement classés, 145 objets et produits permettant d'effectuer les expériences venant à l'appui des leçons développées dans les sciences physiques et naturelles à l'école primaire.

Ce nécessaire est logé dans une petite armoire dont la porte se rabat horizontalement et constitue alors une tablette sur laquelle les expériences peuvent être faites.

Il ne renferme rien de fragile, rien d'ailleurs qui ne puisse se remplacer facilement.

* Prière de demander nos conditions spéciales pour paiement au comptant ou par versements mensuels.

KOCHER

s'impose par la qualité de ses
vêtements - pardessus
chemiserie
 confection et mesure
 au comptant 5 % escompte

Rue du Pont, 7

Lausanne

CONSTIPATION

PASTILLES MIRATON

aux sels naturels de Chatel-Guyon

libèrent doucement l'intestin

Elèves de l'École normale de Berne désirent passer leurs

VACANCES

(12 juillet - 15 août) dans familles romandes. Eventuellement échanges. Offres avec conditions à M. Charles JUNOD, prof., **Evilard** sur Bienne. P. 21718 U.

COURSES d'ÉCOLES et de SOCIÉTÉS

Signal de Bougy sur Rolle. Altitude 760 m.

Hôtel-Pension: "LES HORIZONS BLEUS"

Ex. Hôtel du Signal. — Prix spéciaux pour écoles, groupes, sociétés. — Vue incomparable sur tout le Léman. — Nouveau propriétaire: A. VIQUERAT. Tél. Rolle 25 14280

REFUGE DE LA TOUR

A ANZEINDAZ

Ouverture 15 juin. Magnifique but de course. Vin, liqueurs, limonade. Restauration chaude et froide. Arrangements pour écoles et sociétés. 15047 H. RICHARD, propr.

ROCHERS DE NAYE

Superbe but de courses

Hôtel ouvert le 15 mai

Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Demandez prix à la Direction du Chemin de Fer Clion. P 11 799

HOTEL DENT-DU-MIDI Salanfe s. Salvan. (Valais) Alt. 1914 m.

Pour écoles: soupe, couche sur paille, café au lait, 2 fr. par élève. Salles chauffées Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.

Téléphone Salanfe 91.2 P 9010 S FRAPOLI, propr., membre du C. A. S.

CABANE-RESTAURANT BARBERINE s. CHATELARD (VALAIS)

Lac de Barberine; ravissant but pour excursions; pour écoles, soupe, couche sur paille, café au lait 2 fr. par élève. Arrangement pour sociétés. Restauration, pension, prix modérés. Bateaux, funiculaire. Tél. 4. Se recommande: Jean Lonfat, Marécottes.

LE SALÈVE HAUTE-SAVOIE

1260 m. d'alt. A la porte de Genève. Panorama unique sur la chaîne des Alpes, le Mont-Blanc, la Vallée de l'Arve, Genève, le lac Léman, le Jura. Prix réduits aux sociétés. Prix très réduits pour les écoles. Direction: Monnetier. Mairie, Haute-Savoie. Téléphone 13.

HOTEL-RESTAURANT DES TREIZE-ARBRES

Grandes salles pour sociétés. Belle terrasse. Vue splendide sur le Mont-Blanc et le lac de Genève. Altitude 1200 m. A deux minutes au-dessus de la station terminus du funiculaire. Sports d'hiver

Joseph ROGUET, propriétaire, Monnetier-Salève (Haute-Savoie) R. C. St-Julien 12934

FLÜELEN (Ligne du St-Gothard) (Lac des Quatre-Cantons)

Hôtel Croix Blanche et Poste

50 lits. — Maison d'ancienne renommée, vis-à-vis du débarcadère et de la gare. — Grandes terrasses couvertes. Tea-Room. Café-Restaurant. Prix modérés. — Geschwister Müller, propr.

Place de vacances

est cherchée pour jeune fille du 10 juillet au 20 août. Adresser les offres à G. DONAU, maître secondaire, Anet (Berne). P. 21744 U.

Société pédagogique de la Suisse romande.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

*publié par la Commission pour le choix de lectures
destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires.*

Ouvrages destinés aux enfants au-dessous de 10 ans.

Nos enfants, par Anatole France. Paris, Hachette. 22 × 29 cm.
25 pages. Illustré par M. B. de Monvel. Prix : 15 fr. français.

Nos petits enfants ne peuvent lire ces contes qu'Anatole France a cependant écrits « pour eux ». Le texte les laissera froids : trop de réflexions philosophiques coupent l'action et dépassent leur juvénile compréhension. Mais quelle langue admirable ! Le soir, à la famille réunie au chaud foyer, papa les fera vivre de toute leur belle santé morale et tous, petits et grands, admireront les ravissantes illustrations de M. B. de Monvel.

G. A.

Pototo et la T. S. F. (Bibliothèque blanche), par Thérèse Lenôtre. Paris, Hachette. In-16, relié toile blanche, 112 pages. Illustrations de Alain St-Ogan. Prix : 8 fr. français.

Brûler ce que l'on a le plus adoré, voilà, semble-t-il, un travers qui n'appartient qu'à l'âge des désillusions ! Mais que penser d'un bambin de six ans, pas plus entêté ni plus méchant qu'un autre, qui flanque au rancart ours en peluche, train mécanique, auto à pédales, boîte de mécano, parce que trop vieux jeu, et qui n'a plus qu'une idée fixe en tête : posséder un poste de T. S. F. ? — « Si tu es sage pendant huit jours, déclare maman, tu auras un appareil ! » Pototo promet et tient sans fléchir... sept jours durant. Enfin, son poste, il va l'obtenir ! Hélas, le huitième jour, patatras ! tout s'écroule ! Pototo, désabusé, piétine, rageur, son rêve si ardemment caressé.

G. A.

Les aventures de Potiron, par Louis Goblet. Paris, Hachette. In-16, relié toile blanche, 110 pages. Illustrations de Félix Lorigoux. Prix : 8 fr. français.

Premier-né de neuf enfants, Potiron est mal vu, malmené, grondé, battu ; sur lui pleuvent tous les malheurs et toutes les avanies. Il eût fait un méchant garçon si l'adversité se fût acharnée sur lui. Mais Potiron est d'une bonne nature et au lieu de sombrer dans le

mal, il finira, s'étant créé une situation fort enviable, par être le bienfaiteur de sa nombreuse famille. Récit vivant, enjoué, d'où se dégage une belle leçon morale : le bonheur que procure le devoir fidèlement accompli.

G. A.

Le Mariage du Petit Poucet, par Maurice Morel. Paris, Hachette. Collection du Petit Monde. 19,5 × 14 cm., 252 pages. Illustré par A. Pecoud. Prix : 10 fr. français.

Le Petit Poucet se marie. N'allez pas croire que ce soit sans péripéties. Même dans les contes de fées il n'est pas facile de rencontrer au moment voulu l'âme sœur taillée sur son patron. Le Petit Poucet connaîtra le péril des élévations et des chutes sociales, la malice du sort et des femmes. Il lui faudra chercher refuge dans une boîte à sel ou un nid d'écureuil et mériter la protection du vieux corbeau Aogh, et se faire ermite avant de s'unir à sa Poucette et de faire souche des six fils et des six filles destinés à les perpétuer tous deux aux siècles des siècles. Je ne sais si les enfants approfondiront la subtile philosophie de l'histoire ; mais il prendront à coup sûr un plaisir sans mélange à ce plaisant conte où l'on retrouve la fraîcheur, la fantaisie, la jeunesse de cœur et d'imagination, la connaissance de la vie et la compréhension de l'âme des bêtes qui donnent une telle saveur à « La Petite Jungle » du même auteur. Par surcroît, le livre est fort agréablement illustré par A. Pecoud.

L. H.

Ouvrages destinés aux enfants de 10 à 16 ans.

L'Odyssée, par Homère. Lausanne, Payot. Collection Livres de la Jeunesse. In-16, 261 pages. Prix : relié, 3 fr. 50 suisses.

Avant de mettre dans les mains de l'enfant « l'Odyssée », comme toutes les adaptations de chefs-d'œuvre, d'ailleurs, il convient de prendre parti.

L'enfant — spontanément — éprouve-t-il un réel plaisir à la lecture de ces légendes, si belles soient-elles ? Ne les déflorons-nous pas en les mettant trop tôt à sa portée, en les séparant, par ce dessein même, de tout ce qui fait leur beauté ? Ne lui enlevons-nous pas le goût de les lire au moment où, mûri par la vie, il en sentirait plus vivement le charme ? En ce qui concerne l'Odyssée — fort bien adaptée par Mme Philippe Plan — mon humble avis est qu'il faut être adolescent déjà, d'esprit orné, de nerfs bien disciplinés, de sens moral formé pour donner leur vrai sens aux vices et aux violences d'Ulysse, à la constance de Pénélope et aux agissements de ses prétendants. Les adultes, eux, liront et reliront avec passion cette vieille et éternellement jeune légende.

L. H.

Contes et Légendes de Shakespeare, par S. Clot. Paris, Fernand Nathan. Collection de Contes et Légendes de tous pays. 13,5 × 19 centimètres, 257 pages. Illustré. Prix : relié, 13 fr. 50 français.

Ce que je disais — à mes risques et périls — de « l'Odyssée » s'applique aux Contes et Légendes de Shakespeare. Le marchand de Venise, la mégère mise à la raison, Roméo et Juliette, Othello, Macbeth, Le roi Lear, Hamlet, Falstaff sont des héros bien inaccessibles pour des intelligences et des consciences juvéniles. Il

faut avoir vécu et pas mal philosophé pour en évaluer la grandeur épique, car leurs sentiments plus que leurs aventures compliquées et difficiles à suivre font leur véritable intérêt psychologique. Je retiendrais donc les Contes et Légendes de Shakespeare pour les bibliothèques communales plus volontiers que pour les bibliothèques scolaires.

L. H.

Ivanhoé. par Walter Scott. Paris, Hachette. Collection Nouvelle Bibliothèque d'Education et de Récréation. In-16, 255 pages. Prix : 6 fr. français.

Présenter Ivanhoé aux lecteurs du *Bulletin* serait le comble du ridicule. Remercions plutôt les éditeurs de nous restituer les impressions saines et généreuses de notre adolescence et de rajeunir la littérature juvénile par la publication des vieux chefs-d'œuvre. Puissent nos arrière-petits-neveux y goûter le vif plaisir que nous y avons pris nous-mêmes.

L. H.

Esclave en Alger, par Henriette Célerié. Paris, Hachette. Bibliothèque Dimanche illustré. In-16, 190 pages. Illustré. Prix : 2 fr. 50.

Un bon roman d'aventures, au style alerte et coloré, aux péripéties bien coordonnées et mêlées aux événements historiques dont la France vient de célébrer le centenaire.

❖ Désiré Périssol est le fils d'un âpre paysan des environs de Toulon qui conçoit plus nettement les torts d'autrui que le pardon. Il s'est laissé prendre dans les filets d'un usurier. En guise de châtiment, son père l'engage comme mousse à bord de la « Belle Marie », frêtée d'huile et de vins, en partance pour l'Angleterre. On est en 1825. Les corsaires tiennent encore la Méditerranée sous leur coupe. La belle felouque est attaquée, prise et son équipage vendu sur le marché d'Alger. Et voici notre mousse de 18 ans esclave d'abord chez le bon, puis chez le cruel musulman. Il tente de fuir, est jeté en prison, en ressort pour entrer comme comptable chez le Grec renégat qu'enrichit la « course » et endure ainsi cinq ans d'épreuves que n'avait certes pas prévues la sévérité paternelle, et auxquelles la prise d'Alger par les troupes de Charles X met une heureuse fin.

A mettre dans nos bibliothèques populaires.

L. P.

Le Chevalier de la mer, par Emile Pagès. Paris, Hachette. In-16, 192 pages. Illustré. Prix : 2 fr. 50.

Georges Mallet, dit Le Hunier, qui s'intitule gentilhomme, non de naissance, mais de fortune, est le héros sans peur et sans reproche de tous les exploits possibles sur terre autant que sur mer. Enfant abandonné, recueilli par le patron d'une barque de pêche, qui fait aussi de la contrebande avec la Hollande, il est voué à la mer. Son protecteur mort, il devient flibustier, puis galérien, puis il regagne sa liberté et reprend sa vie de corsaire faisant la chasse aux vaisseaux anglais comme aux espagnols. Il est abouché avec l'évêque de Bel-sunce, avec Louis XV enfant, avec Voltaire, avec Law, mêlé à tout, jouant partout le grand rôle décisif, mais anonyme. Stoïquement désintéressé, il s'expose, souffre et meurt sans avoir accepté ni grâce, ni faveur, ni même simple reconnaissance. Tant d'héroïsme finit par épuiser la dose d'admiration dont nous sommes humainement capable.

L. P.

Moune et Roby. par Madeleine Vrignault. Paris, Hachette. Collection Bibliothèque de la Jeunesse. In-8°, 79 pages. Nombreuses illustrations de Garry. Prix : 4 fr. français.

Moune et Roby sont deux gentils enfants dont les parents vivent séparés par la faute de deux mauvais génies à la langue vipérine. Le père, en plein bal d'enfants, fait enlever les pauvres petits. Il faut une grave maladie de Roby et le brave petit cœur de Moune pour réconcilier ceux qui, auparavant, ne s'étaient pas compris.

Pour les élèves du degré moyen.

W. B.

Papillonne, par Zénaïde Fleuriot. Paris, Hachette. In-8°, 77 pages. Illustrations de Henri Faivre. Prix : 4 fr. français.

Papillonne a tant de ressort dans le caractère, tant de gaîté dans le cœur, tant de grâce dans tout son être qu'elle est le réconfort de chacun lorsque le malheur s'abat sur sa famille. Si un père imprévoyant et un peu « hanneton » l'a conduite à sa ruine, c'est Papillonne qui, par son travail, son ingéniosité, procurera de nouveau aux siens les jours heureux d'antan.

Livre pour les jeunes filles du degré moyen.

W. B.

Ouvrages destinés à l'adolescence et aux Bibliothèques populaires.

A. Genre narratif.

Un homme se penche sur son passé, par Constantin Weyer. Paris, Rieder. In-16, 228 pages. Prix : 12 fr. français.

Ce livre, qui ne porte pas même le titre de roman, — et c'en est un dans toute l'acception du terme, — ayant obtenu le prix Goncourt l'an dernier, a fait couler beaucoup d'encre du côté de ses détracteurs pour le moins autant que de celui d'où lui sont venus les éloges. C'est un genre d'autobiographie qui a son originalité en ce sens que, du commencement à la fin, même dans les dialogues, le nom du héros n'est jamais prononcé ; il semble n'en pas avoir. C'est tout d'abord dans le plus lointain Canada une histoire de cow-boys : prairies, lasso, chevaux fous, whisky, chevalerie rustique. Elle fait penser à Fenimore Cooper ou au bon Mayne-Reid, si cher à la jeunesse. Puis dans son milieu, un récit terrible et merveilleux : la bataille du froid dans la neige des *Barren Lands*, une épopée de souffrance, une course de deux hommes hagards que la Mort insidieuse précède. Des mirages, une lutte désespérée, le trépas d'un des chasseurs de fourrures. Puis, un homme qui s'enfuit, abandonné de tout, hors de lui-même et de sa volonté de vivre. Enfin, en guise d'épilogue, l'exposé des épreuves accablantes — plus dures que les autres — que lui suscite un hymen malheureux.

Ce livre sera un jour dans toutes les bibliothèques.

F. J.

La Fiancée captive, par Eve Paul Margueritte. Paris, E. Flammarion. In-16, 246 pages. Prix : 12 fr. français.

Encore un roman qui cherche à démontrer le ridicule du préjugé trouvant déraisonnables, sinon impossibles, les mariages entre personnes portant un titre nobiliaire et les simples bourgeois. Bernard Derrez est fils de parvenu et peut avoir quelques prétentions matrimoniales en combattant même ce préjugé, si des sentiments

récioproques arrivent à en faire une lettre morte. Et c'est le cas. Le jeune homme, peintre déjà célèbre à Paris, a tenu à revoir dans la bonne ville de Bayonne la maison où s'est écoulée son enfance alors que son père amassait une grande fortune dans la chocolaterie. Il y arrive un beau matin et le brusque arrêt de son auto a donné l'éveil ; une fenêtre s'ouvre et une fort belle figure de jeune fille apparaît dans l'encadrement. C'est le coup de foudre pour Bernard. Il apprend que la maison est habitée par un M. de Norrac et sa mère qui, de connivence, cloîtent, sous ce même toit, Gilberte, une petite-fille de celle-ci, nièce de celui-là, afin qu'un gros héritage serve à couvrir les dépenses folles d'Armand de Norrac, fils prodigue qu'a perdu une vie déréglée à Paris. Gilberte, fiancée clandestinement à Derrez, n'obtient pas de son oncle, son tuteur, un consentement au mariage, car, pour sauver l'honneur du blason, elle doit épouser M. d'Irubir, un vieux beau qui est créancier ou Armand lui-même. Ayant, après la mort de son aïeule, pris possession de sa fortune en vertu d'un testament qu'a cherché à subtiliser M. de Norrac, elle paie les dettes d'Armand et de fiancée captive, devient l'heureuse épouse de Derrez. — Un beau livre qui a le mérite de pouvoir être lu en famille. F. J.

Lamartine et ses amis suisses, par Charles Fournet. Paris, Honoré Champion. In-16, 257 pages. Illustré. Prix : 20 fr. français.

Les nombreux Lamartiniens de Suisse romande auront accueilli avec joie ce beau livre où la richesse documentaire n'a d'égale que le soin avec lequel il a été écrit. Il s'ouvre par « un chapitre mal connu de la jeunesse de Lamartine » : l'idylle vécue à Nernier, en juin et juillet 1815, dans la douce intimité de Geneviève Favre. L'auteur forme l'hypothèse que le souvenir de la batelière a passé dans le roman de Graziella. — Un grand ami de la famille fut le docteur Coindet ; Mme de Lamartine souffrant d'une insidieuse maladie du sang ne voulait pas consulter d'autre maître de la science que ce médecin dont la réputation, du reste, soutenait la comparaison avec celle que s'était faite le docteur Tronchin. Lamartine s'était lié d'amitié avec le colonel Huber-Saladin, en 1837, à Paris, grâce à un ami commun, le comte de Circourt. Le poète le revoit souvent dans sa propriété de Montfleury, après 1841 et lui dédie son « Ressouvenir du lac Léman ». A Jean-Gabriel Eynard, « Le Sauveur des Grecs », Lamartine en vient un jour à lui confier ses difficultés financières. Le professeur Diodati, ministre du saint Evangile, grand admirateur des « Méditations », échange avec le poète une ample correspondance dans laquelle il expose ses idées et ses convictions. Et qui l'eût supposé ? Lamartine fait à Genève connaissance avec la bohème rustique en faisant celle du peintre Alméras. Il se lia d'amitié également avec Imbert-Galloix, Didier, Etienne Gide, Albert Richard, André Verre et les Mulhauser qui tous souffraient dans leur ardeur juvénile de voir leur chère ville de Genève réfractaire au romantisme. Avec ses portraits, hors-texte, ses documents et ses vers inédits, ses fac-similés, voici un livre tout à fait précieux. F. J.

Théophile Gautier. Chefs-d'œuvre en cinq volumes, avec introduction et notes par Ferdinand Gohin, Dr ès lettres, et Roger Tisserand, licencié ès lettres. Paris, Larousse. Chaque volume (13,5 × 20) de 235 pages environ, avec un hors-texte. Prix : 10 fr. français.

La « Bibliothèque Larousse » vient de s'enrichir d'un Théophile Gautier en cinq volumes :

1. *Emaux et Camées et Poésies diverses*, qui sacrèrent l'illustre écrivain tout ensemble grand poète et chef d'école ;

2. *Le Roman de la Momie*, reconstitution saisissante de la civilisation égyptienne au temps de Moïse ;

3 et 4. *Le Capitaine Fracasse*, œuvre vivante et amusante, roman plus pittoresque qu'historique ;

5. *Critique artistique et littéraire*, où est résumée en un volume l'œuvre touffue de quarante années.

De substantielles notices précèdent chacune des œuvres et des notes précises les accompagnent. — Une telle lecture est plus qu'un délicat divertissement, c'est proprement un charme. Aussi nous faisons-nous un plaisir de signaler cette élégante édition et de la recommander chaleureusement aux comités de nos bibliothèques.

G. A.

Mon premier testament, par Julien Benda. Paris, N. R. F. In-12, 142 pages. Prix : 9 fr. français.

Le présent ouvrage, qui avait paru en 1910 aux éditions des Cahiers de la Quinzaine, est donc une réédition, enrichie, il est vrai, de quelques développements. Ce qui n'était qu'impliqué est développé. Toutefois, l'auteur déclare, dans sa préface, n'avoir pas visé à être clair pour ceux qui entendent n'être jamais attentifs, convaincu qu'il est une sorte d'ouvrages dont ces aimables esprits se détourneront toujours, quelque soin que prennent les méditatifs de les leur rendre aisés.

Est-ce dire que Benda n'écrive que pour une étroite coterie d'érudits ou de philosophes ? Nullement. Son exposé est d'une clarté, d'une logique, d'une probité rayonnantes. Il suffit de venir à l'encontre avec un égal désir de lumière et de droiture pour le goûter.

Nos bibliothèques populaires auront des amateurs de cette forte et saine analyse dont voici les thèmes : Que les idées politiques et religieuses satisfont surtout les sentiments. Que les idées sont le plus souvent déformées pour mieux satisfaire les sentiments, en particulier, de haine, de sympathie, d'orgueil ou de « détente du moi » ; pour mieux répondre au besoin d'éprouver de la surprise ou de la sérénité, pour nourrir le besoin de pathétique ou de facilité.

L. P.

L'Andante de la Symphonie (Bibliothèque de ma Fille), par Eric de Cys. Paris, Gautier-Languereau. In-12, 317 pages. Prix : 8 fr. 50 français.

Il n'est guère possible de ramasser en quelques traits l'imbroglio de ce roman sentimental et mondain. Avec un grand luxe de personnages qui n'ont rien à y voir, il est brodé sur un postulat contestable : un amour pur déjoue les plus habiles manœuvres du roué le mieux masqué.

Le héros, musicien du cœur, compose une symphonie avec sa vie ; il s'arrête à l'allégre parce que la suite, l'andante, normalement, devait être le bonheur dans l'amour. Et « comme on ne peut décrire ce qu'on n'a pas vu, ... ce qu'on n'a jamais senti... »

Mais que le lecteur se rassure, le chef-d'œuvre se terminera après de multiples péripéties, chargées des éléments les plus hétérogènes qui doivent créer l'ambiance.

Roman romanesque où la vie n'a pas été insufflée en dépit de

tout l'art apporté à la préparation des situations et malgré l'esprit des réparties à effet. Roman suave comme on en écrit trop sous prétexte d'idéalisme.

L. P.

A travers la vie, par Henri Bernadou. Paris, Albert Messein. 14 × 19,5 cm., 115 pages. Prix : 12 fr. français.

S'en aller « à travers la vie », à travers les fugitives joies et les irrémédiables deuils, et garder intactes et ardentes sa foi et sa vaillance de cœur ; trouver dans la cruauté de ses expériences des raisons de louer la vie et de reconforter ceux qui souffrent des mêmes peines, c'est faire preuve d'une belle santé morale de chrétien et de poète. A travers la vie, l'auteur ne s'arrête qu'à ce qui est raison de louange, de gratitude, d'admiration. Le vieux moulin, la cigale, le vieux nid, le grain de blé, le rouge-gorge, le ruisseau, la musique des prés fleuris, tout l'émeut, l'enchanté et l'inspire. Chaque strophe de ce beau poème aux chants multiples dit la ferveur d'un cœur riche de sentiment et de sensibilité. Ceux qui cherchent de beaux vers à dire en trouveront à foison dans ce recueil de pièces d'une noble inspiration et d'une facture sans reproches.

L. H.

B. Biographies et Histoire.

Monsieur Vincent, aumônier des galères (Le roman des grandes existences), par Henri Lavedan. Paris, Plon. In-12, 310 pages. Prix : 15 fr. français.

Au XVII^e siècle, les idées ont gagné cette ampleur, cette élévation et pour ainsi dire cette architecture qui ont valu à l'expression qu'on en donnait le nom de classique. Et parmi tant d'autres, celle de *charité* y a gagné le même rang grâce à ce berger landais qui mourut en 1660 sous le nom de Monsieur Vincent, aumônier des galères, et qui devint, en 1724, Saint Vincent de Paul. L'histoire, la légende, toujours difficiles à départager, n'ont pas plus humble ni plus grand héros. Mêlé aux plus petits, aux plus pauvres, comme aux plus grands, sollicité par les uns et les autres avec la même ardeur, il se donne, il se dépense, il crée l'œuvre et se retire. Nulle part il ne se raconte ; il cherche même à effacer partout la trace de ses pas. Pour le faire revivre, l'auteur évoque sa maigre province, dévastée par les luttes religieuses et politiques, sa simple famille ; ensuite il essaye de le suivre d'étape en étape grâce à ceux qu'il a dirigés ou appelés à servir la cause des déshérités. Nettement, rudement contée, cette existence ou ses dévouements surhumains, en sa pitié sacrée, est d'une grandeur sublime. Ajoutons que le style parfait du strict académicien souligne à tel point ce portrait à la fois viril et émouvant qu'il ne sort plus de la mémoire.

L. P.

Fénelon, par Maxime Leroy. Paris, Alcan. Réformateurs sociaux, collection de textes dirigée par C. Bouglé. In-12, 115 pages. Prix : 12 fr. français.

Que Fénelon, même pour son *Télémaque* ou son *Education des filles*, trouve encore de nombreux lecteurs, il est permis d'en douter. Si Robespierre le citait, on n'entendrait guère nos modernes politiques forcer leurs pensées dans ce moule où l'humilité chrétienne s'allie à une si hautaine politesse. Pourtant, plus que le prélat, c'est le politique, le réformateur qui demeure, celui qui voyait de près et d'un œil perspicace les rouages du gouvernement, celui auquel

tous les partis peuvent en appeler aujourd'hui avec une égale bonne foi, et sans travestir sa pensée, soit qu'ils insistent sur les critiques, soit qu'ils fassent leurs ses « chimères ». — Dégager de l'œuvre considérable de ce mystique les textes où sa pensée appliquée aux choses de l'Etat se trouve le mieux condensée, telle a été la tâche de M. Leroy. Ainsi à l'Examen de conscience sur les devoirs de la royauté, aux Tables de Chaulnes, à la célèbre Lettre à Louis XIV, il ajoute des fragments du Télémaque : Les causes de la prospérité commerciale d'un pays. — Plus de guerre : des alliances entre les peuples. — L'école : l'enseignement de la paix. — Salente : la décadence de Salente, etc.

Une étude serrée, sous forme d'introduction, donne un relief saisissant à cette brève collection de textes qui peuvent documenter nos grands écoliers que de plus vastes lectures rebutteraient.

Ce volume a son rôle dans nos bibliothèques scolaires ou populaires.

L. P.

Marceline Desbordes-Valmore, par Stefan Zweig, traduit par Hella et Bournac. Paris, Nouvelle Revue critique. In-12, 80 pages. Illustré d'un portrait. Prix : 6 fr. français.

Le « Cher petit oreiller, doux et chaud sous ma tête... » avec, peut-être, l'Ecolier, voilà à peu près tout ce qu'on connaît aujourd'hui de Marceline Desbordes-Valmore. Cette étude, qui la place parmi les meilleurs poétesses du XIX^e siècle, remet en lumière ses *Elégies*, ses *Pauvres fleurs*, ses *Romances*, ses *Pleurs*, ses *Bouquets et Prières* où tant de pur lyrisme est jeté avec une sincérité qui lui donne la plus haute valeur. Elle fait ressortir l'harmonie sans exemple entre l'œuvre et la vie de la triste Marceline dont le grand secret était de « lasser la souffrance par un amour infini et de revêtir d'une éternelle musique le cri de la douleur », si bien qu'on peut retracer toute une destinée féminine, toute une biographie sur des poésies sans qu'il s'y trouve un mensonge, un enjolivement, une hypocrisie.

Peintre excellent de la passion, le grand écrivain allemand a brossé en ces quelques pages un médaillon où cette figure sentimentale révèle tout son cachet.

L. P.

C. Sciences naturelles.

Le nid de l'oiseau, Dr F. Cathelin. Paris, Librairie Delagrave. In-8°, 220 pages. Illustré de 96 photographies. Prix : 7 fr. 50 (français).

96 reproductions photographiques d'oiseaux vivant en liberté, 96 petits chefs-d'œuvre dus à la patience, à la sagacité, à la science de l'éminent savant A. Burdet illustrent ce volume de vulgarisation qu'on lit d'abord tout d'une haleine et qu'on reprend ensuite, trouvant à chaque page des raisons d'admirer les œuvres du Créateur.

G. A.

Les Rayons X et le radium, Dr G.-H. Niewenglowski. Paris, Hachette. In-16, 184 pages, illustré de 147 gravures. Prix : 7 fr. 50 (français).

Nous attirons l'attention des chercheurs que n'effarouche pas la lecture d'une sévère documentation scientifique sur l'intérêt et la nouveauté de cet ouvrage d'initiation.

G. A.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

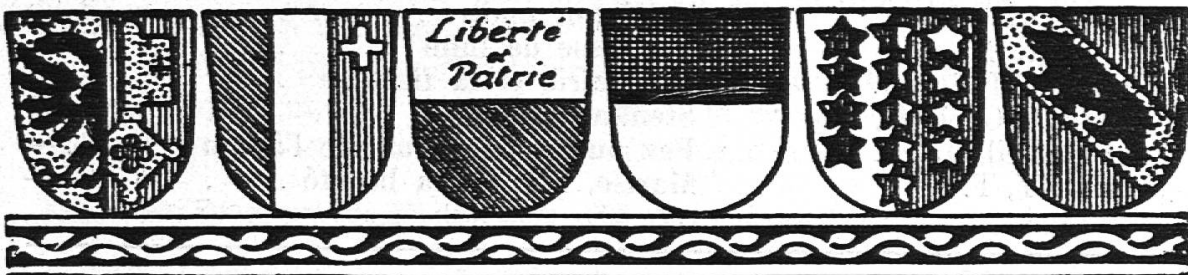
PIERRE BOVET
Florissant, 47, GENÈVE

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

J TISSOT, Lausanne. H.-L. GÉDET, Neuchâtel,
J MERTENAT, Delémont. R. DOTTRENS, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LECTURES DE VACANCES

ANET, C.	Mayerling	Fr. 3.75
ARLAND, M.	L'ordre	» 4.50
BARBELLION, W. N. P.	Journal d'un homme déçu . . .	» 6.25
BENOIT, P.	Le soleil de minuit.	» 3.75
BESSIRE, P.	Le cerisier en fleurs	» 3.50
BOJER, J.	Le nouveau temple.	» 3.—
BORDEAUX, H.	Tuilette	» 3.75
BOURGET, P.	La vengeance de la vie	» 3.75
BUENZOD, E.	Le regard baissé	» 3.—
CAHUET, A.	Irène, femme inconnue	» 3.—
CERF, A.	La guerre aux frontières du Jura	» 4.50
CHARDONNE, J.	Eva ou le journal interrompu .	» 3.75
COLETTE	Sido	» 3.—
CROISSET, F. de	Nous avons fait un beau voyage	» 3.75
CURWOOD, J.	La piste dangereuse	» 3.—
DELARUE-MARDRUS, L.	L'ange et les pervers	» 3.—
DELLY	Gilles de Cesbres	» 3.—
DUFOURT, J.	Laurette ou les amours lyon- naises	» 3.—
DUHAMEL, G.	Scènes de la vie future	» 3.—
FOLEY, Ch.	La cousine inconnue	» 3.—
FRONDAIE, P.	Béatrice devant le désir	» 3.—
GREEN, J.	Le voyageur sur la terre	» 3.75
GYP.	Les moins de 20 ans	» 3.—
—	Histoire de Sindbad le Marin	» 3.—
ISTRATI, P.	Le pêcheur d'éponges	» 3.—
LONDON, J.	Belliou et le Courtaud	» 3.—
MAC ORLAN, P.	La tradition de minuit	» 3.—
MACHON, R.	A l'ombre de la Grande Forêt.	» 3.—
MAUCLAIR, C.	La vie de Heine	» 4.—
MAURIAC, F.	Ce qui était perdu	» 3.75
MAUROIS, A.	Byron, 2 vol.	» 7.50
MORAND, P.	Champions du monde.	» 3.75
—	New-York.	» 3.—
NEMIROVSKI, I.	David Golder	» 3.75
OULIÉ, M.	Quand j'étais matelot	» 3.—
PRÉVOST, M.	Voici ton maître	» 3.75
ROGER, N.	Princesse de lune	» 3.—
SILVESTRE, Ch.	La prairie et la flamme	» 3.—
TCHAPYGUINE, A.	Stenka Razine.	» 7.50
THARAUD, J. et J.	Fez ou les bourgeois de l'islam	» 3.—
TRILBY, T.	Marise, fille de la liberté . . .	» 3.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle